

CASTANET

www.castanet-tolosan.fr

Lien

Une fin d'année féérique

12 > 13

n° 103

JANVIER 2017



CASTANET
Tolosan

Meilleurs vœux 2017



6-9

sommaire

4 courrier du Maire

5 intercommunalité

Service emploi

6 vie de ville

Service social :
pour une solidarité de proximité

10 vie municipale

Actualités du Conseil municipal
Expression des groupes politiques

12 ça bouge à Castanet

Événements

Fin d'année en images

Associations

Prix Coca-Cola

Culture

Spectacles pour les plus jeunes

Sport

Deux clubs de haut niveau



CASTANET
TOLOSAN

■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: A. Lafon ■ RÉDACTEUR EN CHEF P. Guzacq
■ COMITÉ DE RÉDACTION B. Armandary, M.-L. Chauvin, A. Fournié, B. Hébrard
de Veyrinas, V. Maumy, M. Mauro, P. Paris, G. Rieunau ■ RÉDACTION S. Audouy, C.
Forestier-Karsenti, ■ SÉCRÉTARIAT DE RÉDACTION/INTERFACE WEB E. Llantia ■
Mairie de Castanet-Tolosan 29, avenue de Toulouse, BP82505, 31325 Castanet-
Tolosan cedex, tél. : 05 62 71 70 40, fax : 05 62 71 70 41 ■ CRÉDIT PHOTO
V. Laratta ■ CRÉATION Ogham ■ IMPRESSION Imprimerie Delort ISO 14001, ZI de Vic,
2-4, rue de l'Industrie, 31320 Castanet-Tolosan ■ TIRAGE 7 000 ex. sur papier issu de
forêts durablement gérées ■ Dépôt légal à parution ■ N° ISSN 1279-3868



12-13



14-15



18



l'édito

Chères Castanéennes, chers Castanéens,

A l'heure où s'achève l'année 2016, nul besoin de rappeler combien **les efforts collectifs** réalisés par notre collectivité **sont essentiels** pour toujours accompagner nos administrés.

Dans un climat d'extrême tension autour de notre sécurité publique et d'incertitudes économiques majeures, l'ensemble des acteurs publics locaux et associatifs ont pleinement contribué à rendre notre quotidien moins morose.

La vitalité de nos associations, leurs politiques tarifaires et leurs résultats honorent cet engagement quotidien d'une société solidaire.

Les services municipaux redoublant d'efforts, ont encore une fois répondu présents pour que notre commune soit plus accueillante, mieux entretenue, mieux fleurie et mieux illuminée en ces périodes de fêtes de fin d'année.

L'adaptation régulière du service public étant une réalité pour tous, les services sociaux de la maison communale des solidarités ont intégré les locaux de l'Hôtel de ville.

L'ancienne mairie fera les mois prochains place à un pôle de diffusion culturel avec l'accueil de la bibliothèque pour tous, l'enseignement des langues, l'alphabétisation des publics et l'accès aux nouvelles technologies.

L'attractivité de notre commune ne cesse de se vérifier au gré des différents chantiers ouverts ici ou là. Je sais et comprends l'effort demandé à l'ensemble de nos habitants qui voient rapidement évoluer notre environnement.

Les mutations opérées bouleversent notre quotidien et nos habitudes, gageons qu'elles confortent rapidement **la qualité de ville** offerte à tous.

Toujours tournée vers l'avenir, notre collectivité planifie dès aujourd'hui les aménagements routiers et urbains des prochaines décennies particulièrement nécessaires sur la zone d'aménagement concerté du futur quartier sud de la ville.

Enfin, alors que 2017 approche à grands pas, **je formule pour toutes et tous le vœu d'une année nouvelle placée sous le signe de bonheurs et joies à partager avec l'ensemble de nos habitants.**

Arnaud Lafon
Maire de Castanet-Tolosan

Changement d'émetteur...

Habitante de Castanet, depuis quelques jours je ne reçois plus certaines chaînes de télévision et je ne comprends pas pourquoi.

Arnaud Lafon : En effet, depuis quelques jours, les chaînes gratuites de la TNT, TF1, France 2, France 3, France 5, M6, Arte, W9, TMC, NT1, NRJ12, LCP/PUBLIC SENAT, France 4, France O, 6ter, France info ont changé de site de diffusion. Jusqu'ici diffusées depuis l'émetteur de Lafilaire à Toulouse, elles seront désormais transmises par celui de Pech David, suite à un changement d'opérateur. Il avait été annoncé que seuls les habitants de certains quartiers toulousains et de la commune de Ramonville Saint-Agne seraient impactés. Malheureusement nous avons pu constater que certains de nos administrés subissent les mêmes désagréments. Résultat, pour bon nombre de téléspectateurs qui captent via une antenne-râteau située sur leur toit, l'écran de leur téléviseur affiche des messages d'erreur ou reste tout simplement noir. Il semblerait qu'il soit inutile de toucher aux réglages de votre téléviseur et qu'il faille faire intervenir un antenniste pour ré-orienter l'antenne, voire dans certains cas passer à une antenne parabolique pour cause de zone d'ombre. Pour les immeubles, il est recommandé de prendre contact avec le syndic de copropriété. Par mesure de sécurité, je ne peux que vous déconseiller de monter vous-même sur votre toiture afin d'essayer de trouver une solution.

Rappel des horaires d'ouverture des services communaux

Je suis venue en Mairie pour effectuer diverses démarches et on m'a indiqué que tous les services n'étaient pas ouverts quotidiennement au public. Comment peut-on connaître les horaires d'ouverture des différents services ?

AL : Je vous confirme que tous les services ne sont pas quotidiennement ouverts au public pour des raisons d'organisation et de traitement de dossiers. Les horaires sont consultables en Mairie ou sur le site internet. Pour votre information je vous les rappelle ci-dessous à savoir :

- **L'accueil mairie** est ouvert au public le lundi de 13h30 à 18h, les mardi et vendredi en journée continue de 9h à 18h, les mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h. En période de vacances scolaires, l'accueil ferme ses portes à 17h et le samedi matin.
- **Les services urbanisme et CVQ** (Carte Vie Quotidienne) ouvrent leurs portes au public le lundi de 13h30 à 17h, le mardi de 9h à 12h, les mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **Le service social** (anciennement Maison des Solidarités communale) est ouvert au public le lundi de 13h30 à 18h les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **Enfin, le Poste de Police Municipale** est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Toutefois, afin de vous éviter des temps d'attente trop importants, je vous encourage à prendre rendez-vous auprès de vos interlocuteurs.



Plan neige et grand froid

Mon voisin m'a indiqué qu'il existait des mesures mises en place par la collectivité en cas de fortes précipitations neigeuses. Pourriez-vous m'indiquer en quoi consistent ces mesures ?

AL : Effectivement, chaque année, comme pour la canicule, la Mairie met en place le « plan neige et grand froid » dès le mois de décembre. Les personnes de 65 ans et plus ou les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile, les adultes handicapés bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de travailleur handicapé ou bien d'une pension d'invalidité figurent sur un registre nominatif. Bien évidemment, il faut au préalable que les personnes se trouvant dans une des situations précitées se soient signalées à l'accueil de la Mairie ou par téléphone au 05 62 71 70 40. Toutes ces personnes reçoivent un courrier courant du mois de décembre afin de vérifier si elles souhaitent ou non être recensées et accompagnées en cas de grand froid.

De plus, la ville a investi depuis plusieurs années afin de pouvoir être le plus réactif possible en cas de besoin de déneigement massif sur la commune. toutefois, je me permets de vous rappeler que les propriétaires ou locataires sont également tenus de participer au déneigement en dégageant les trottoirs devant chez eux jusqu'au caniveau. La neige doit être mise en tas sur les côtés, tas qui seront enlevés par les services communaux. Enfin, en cas de verglas, il est nécessaire de saupoudrer de sable, de sel ou de sciure de bois afin d'éviter les chutes des passants.

Parcours professionnel : des interlocuteurs à votre écoute

Que vous soyez salarié, à la recherche d'un emploi, créateur d'entreprise, étudiant, le service emploi du Sicoval et la Maison Commune Emploi Formation peuvent vous accompagner dans vos démarches liées à votre parcours professionnel.

EN PRATIQUE

Le service emploi du Sicoval et la MCEF sont accessibles en bus (ligne 109 depuis Castanet) et ouverts du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.
25, rue Pierre-Gilles de Genes - Village d'entreprises
Bât 10 - 31670 Labège
MCEF : 05 61 28 71 06
Service emploi du Sicoval :
05 61 28 71 10

Un suivi personnalisé pour les habitants du territoire

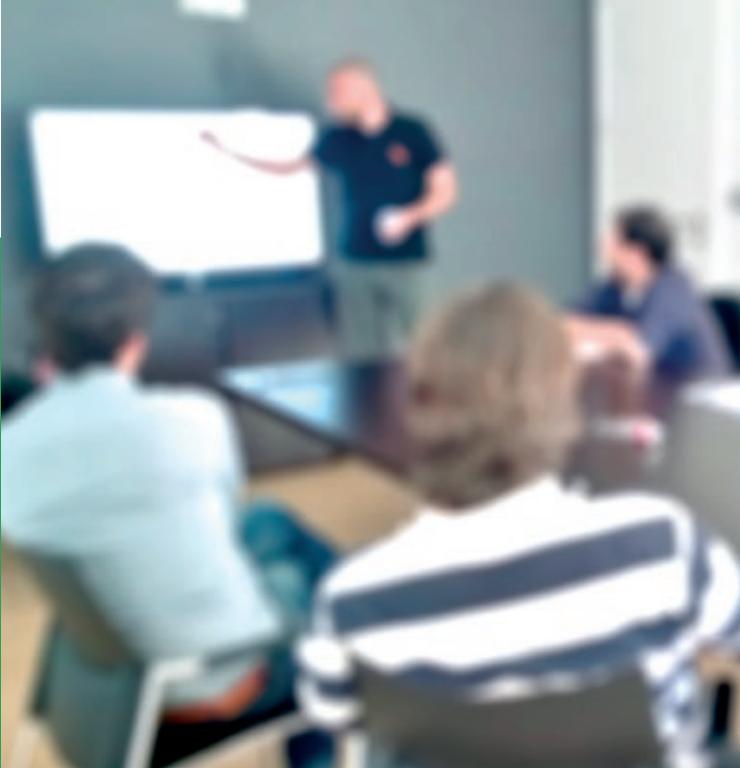
Le service emploi du Sicoval est accessible gratuitement aux personnes résidant ou travaillant dans l'une des 36 communes qui composent la communauté d'agglomération. Il propose un suivi adapté à vos besoins avec un conseiller emploi-formation pour faire le point sur votre situation. Des dispositifs de groupe sont également organisés sur des thèmes spécifiques : rédaction de CV, prise de rendez-vous téléphoniques, entretiens d'embauche... Les méthodes et outils de recherche d'emploi sont performants, et les stratégies adaptées au marché du travail.

Pour faciliter vos recherches, le service emploi met en outre à votre disposition un fonds documentaire (fiches métiers, fichiers d'entreprises...), un espace dédié avec des salles de travail conviviales et fonctionnelles et des outils de communication : téléphones, postes informatiques avec accès internet, fax.

Des accompagnements renforcés sont enfin proposés aux publics fragilisés : les allocataires du RSA sont ainsi accompagnés à travers le dispositif d'insertion professionnelle du Conseil départemental, tandis que les bénéficiaires d'allocations autres que le RSA sont suivis dans le cadre du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Toulouse Métropole.

Une maison commune à tous les acteurs de l'emploi

Le service emploi du Sicoval est basé au sein de la Maison Commune Emploi Formation (MCEF) située à Labège. Cette structure réunit en un seul lieu toutes les compétences relatives à la recherche, l'orientation, la reconversion professionnelle, la validation d'expérience ou la création d'activité, pour tous les publics : chercheurs d'emploi en situation de handicap, appui à la création d'entreprises, insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans... La MCEF organise également des demi-journées thématiques : rendez-vous du commerce, mardis de la création pour les personnes qui démarrent une activité, atelier formation... Ses actualités sont publiées sur sa page facebook (MCEFduSudEstToulousain).





Service social : pour une solidarité de proximité

En octobre dernier, le service social de la Ville a déménagé de la Maison des Solidarités communale (locaux de l'ancienne mairie) pour s'installer au sein de la mairie, dans le bâtiment principal. Si ses locaux ont changé, ses missions restent les mêmes : accompagner tous les publics afin que tous trouvent une solution adaptée à leurs besoins du quotidien.



Le centre communal d'action sociale (CCAS), c'est l'instance chargée de mettre en œuvre la politique de la Ville dans le domaine de l'accompagnement des habitants en matière de prévention et de développement social. Interlocuteur de proximité, il recueille leurs besoins, les informe, les oriente et leur vient en aide. Chaque année à Castanet-Tolosan, il reçoit plus de 2000 appels et assure plus de 1100 suivis individuels. Le CCAS s'occupe également de la prise en charge des personnes âgées hébergées au sein de la résidence d'autonomie de la Ville.

«Ce service répond à une volonté politique forte : accompagner les habitants dans leurs problématiques quotidiennes et lutter contre la précarité», explique Maïthé Mauro, adjointe au Maire chargée de l'action sociale et de l'emploi, et vice-présidente du CCAS.

Un guichet unique

Pour faciliter les démarches des usagers et leur proposer un service de proximité, un guichet social unique avait été créé : un temps installé au sein de la Maison des Solidarités communale, il a depuis peu rejoint les locaux de la mairie. Et, à l'occasion de son déménagement, il change de nom : il devient « service social », pour éviter la confusion avec la Maison des Solidarités départementale. Bien qu'ils travaillent en réseau et en complémentarité avec les intervenants du Conseil départemental, les agents du service municipal ont leurs missions propres.

Faciliter le quotidien

Emploi, logement, violences conjugales, veille sanitaire en cas d'intempéries telles que la canicule ou le grand froid... le champ d'action du service social est vaste. D'une façon générale, son rôle consiste à informer et accompagner les

« Ce service répond à une volonté politique forte : accompagner les habitants dans leurs problématiques quotidiennes et lutter contre la précarité. »

Castanéens confrontés à des difficultés. Qu'il s'agisse simplement d'une aide ponctuelle ou qu'un suivi plus régulier soit nécessaire, il vise à développer l'autonomie de chacun.

Le service peut ainsi vous apporter une aide pour vos démarches administratives telles que le montage de dossiers de retraite, de demande de couverture maladie universelle ou d'échelonnement des impôts. Il participe également à l'instruction des demandes d'aides sociales en lien avec les institutions responsables de la gestion des prestations sociales légales : aide à la rédaction des dossiers, compilation et validation des pièces justificatives nécessaires et transmission des dossiers aux organismes - Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental...

Des agents à votre écoute

Pour accompagner les habitants et les guider dans l'accès aux droits, le service compte deux conseillères en économie sociale et familiale : par leur action, elles participent notamment à la lutte contre le surendettement et conseillent les familles aux revenus modestes pour diminuer le montant de leurs factures. Elles informent les usagers sur les allocations auxquelles ils peuvent prétendre et les orientent vers les organismes compétents.

Un agent spécialisé dans le logement social est également présent : en lien constant avec les bailleurs sociaux, il assure le suivi régulier des demandeurs d'habitation à loyer modéré.

Répondre à l'urgence

Le service social peut également intervenir pour résoudre des situations de crise : il dispose à cet effet de logements d'urgence pour héberger des personnes en grande difficulté. Au-delà de

la simple réponse à l'urgence, la mission du service social est également de travailler avec les personnes à une solution plus pérenne sur le moyen et long terme : pour cela, le service les oriente vers les dispositifs d'aide existants, qui leur permettront ensuite d'intégrer un logement social. Le service peut à ce titre intervenir dans la constitution des dossiers « préfecture prioritaire » et dans les requêtes liées au droit au logement opposable (loi DALO).

Des aides facultatives

Si l'instruction des dossiers de demandes de prestations sociales légales relève de leur compétence obligatoire, les CCAS peuvent également délivrer des aides sociales dites facultatives. Elles sont alors proposées de façon volontaire. A Castanet, un règlement précise les conditions dans lesquelles ces aides peuvent être attribuées. Elles peuvent être d'ordre financier, contre remboursement ou non ; ou alimentaires.

Les demandes des habitants sont soumises par le CCAS à la commission permanente qui décide des suites du dossier.



Le service social :
une équipe à votre écoute



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'histoire de la Ville gravée dans le marbre

Au début du siècle dernier, le maire, son adjoint et ses 10 conseillers d'alors ont fait graver une plaque retraçant les faits marquants pour la commune, qui comptait alors quelque 800 habitants.

Ce sont ainsi les prémices de la modernisation de Castanet qui sont rappelées, mais également ce qui à l'époque était considéré comme important - de l'installation de l'éclairage électrique en 1907 à la création d'un abattoir, à l'achat d'une horloge électrique et à l'érection d'un « monument aux combattants » en septembre 1912.

Longtemps apposée sur un mur de l'ancienne salle du Conseil municipal, cette plaque avait été brisée et n'était plus visible. Désormais restaurée grâce aux bons soins d'un habitant, elle orne désormais l'entrée de l'ancienne mairie pour être consultable par tous.



Des animations tout au long de l'année

Service social : soutenir l'autonomie pour les seniors

L'autre grande mission du service social consiste à gérer le foyer logement - désormais renommé « résidence d'autonomie » selon la désignation officielle. 18 agents s'y consacrent. Créée en 1986, la structure d'hébergement a été agrandie et dispose aujourd'hui d'une capacité d'accueil de 89 lits.

« La résidence permet aux seniors de vivre en autonomie dans leur propre logement tout en ayant accès à des prestations leur facilitant le quotidien. »

Ouverte aux 60 ans et plus vivant seuls ou en couple, la résidence permet aux seniors de vivre en autonomie dans leur propre logement tout en ayant accès à des prestations leur facilitant le quotidien.

Les pensionnaires bénéficient d'un service de surveillance 24h/24, et la veille nocturne est assurée par un étudiant en médecine afin de répondre aux attentes des résidents de cet établissement dont les statuts ne prévoient pas qu'il soit médicalisé. Ce souhait a été exprimé par les locataires lors d'une enquête de satisfaction conduite en 2010.

Les appartements se composent d'une grande pièce à vivre, d'une salle de bain, d'une chambre et d'une kitchenette, et les résidents y installent leurs meubles, ce qui leur permet de vivre en toute indépendance, comme chez eux, avec une dimension conviviale en plus.

Un cadre de vie convivial

Si les locataires prennent leurs repas chez eux le matin et le soir, ils se retrouvent au restaurant de la résidence à midi. Les personnes non



résidentes peuvent d'ailleurs se joindre à eux pour le déjeuner, le foyer étant pensé comme un lieu de rencontres ouvert sur l'extérieur. A ce titre, des chambres d'hôtes peuvent être louées, pour accueillir des proches venant rendre visite à un(e) pensionnaire et favoriser ainsi le lien social. Des logements temporaires sont en outre prévus pour des seniors venus pour un séjour de courte durée ou attendant qu'un appartement se libère.

D'autres services sont également disponibles, tels que l'accompagnement des aidants, la prévention de la perte d'autonomie, ou encore l'accès à un coiffeur venant sur place et à des animations organisées tout au long de l'année.

« Des logements temporaires sont en outre prévus pour des seniors venus pour un séjour de courte durée ou attendant qu'un appartement se libère. »



Plus de 200 animations par an

Régulières ou ponctuelles, les animations proposées par la résidence d'autonomie sont accessibles à toutes les personnes âgées de la ville, qu'elles soient ou non pensionnaires : ateliers « remue-méninges », peinture, chorale, ateliers équilibre, gymnastique douce, sorties au musée, conférences, thés dansants ... Une salle de projection est également à leur disposition, de même qu'une ludothèque et une bibliothèque. Les résidents peuvent aussi se retrouver dans un grand salon pour discuter ou partager des activités.

Des usagers satisfaits

Le conseil de vie sociale est une instance interne à la résidence, où les pensionnaires et leurs familles peuvent participer et s'exprimer sur le fonctionnement de la structure. C'est également avec la participation des usagers qu'est réalisée l'évaluation du foyer. Tous les 5 ans, les établissements médico-sociaux doivent en effet être diagnostiqués. La dernière

évaluation, portant notamment sur les actions menées, a été conduite avec les usagers et leurs familles. Les résultats ont fait apparaître leur satisfaction, et ont servi de base à la rédaction d'une charte de qualité et d'un plan continu d'amélioration pour la période 2014-2018.



Actualités du Conseil municipal

Extraits

L'intégralité des Conseils municipaux est disponible en mairie et sur le site internet, www.castanet-tolosan.fr



Séance du 23 juin 2016

Compte Administratif 2015 - Budget Ville

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la Ville sur une année. Il est présenté à l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante,

Le Compte de Gestion est quant à lui réalisé par le Trésorier Principal. C'est le bilan financier du Comptable.

Le Conseil municipal constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; approuve le Compte Administratif 2015 de la Ville ; reconnaît la sincérité des restes à réaliser en dépenses, à hauteur de 449 961,88 €, vote et arrête les résultats définitifs.

Adopté à la majorité

Acquisition de parcelles en nature du bois de Savignol

La Ville souhaite faire l'acquisition de plusieurs parcelles en nature du bois de Savignol situées en zone N du Plan Local d'Urbanisme (zone naturelle) et protégée au titre des Espaces Boisés Classés (EBC).

L'acquisition de ces parcelles permettra d'augmenter et de consolider la réserve foncière en cours de constitution dans le bois de Savignol, en vue d'un aménagement à long terme, ainsi que prévu dans l'orientation n°2 du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), « Préserver et renforcer les espaces verts et les espaces remarquables ».

A cet effet, plusieurs propriétaires ont donné leurs accords pour vendre à la Ville des parcelles au prix de 0.56 euros/m², estimation faite par les Services des Domaines en date du 4 septembre 2015.

Prochain Conseil municipal

Date prochainement communiquée

Sous réserve de confirmation par voie d'affichage

Tous les frais afférents à ces acquisitions (notaire, géomètre,...) seront entièrement supportés par la Ville.

Le Conseil municipal approuve l'acquisition, pour un prix de 4 736 euros HT, des parcelles de mesdames DELPECH Bernadette, DELPECH Béatrice, DELPECH Catherine, DELPECH Evelyne, DELPECH Isabelle et messieurs DELPECH André et DELPECH Jacques ; et des parcelles de madame TELECHEA RIVIERE Jeanine et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer devant notaire les actes correspondants, ainsi que tout acte ou document qui serait la suite des présentes.

Adopté à la majorité

Convention de mise à disposition de salles communales à un candidat, à une liste candidate, à un scrutin ou à un parti politique

Par délibération en date du 27 février 2014, le Conseil municipal a approuvé la mise à disposition de certaines salles communales à un candidat, ou à une liste candidate à un scrutin ou à un parti politique en période de campagne officielle ou en dehors des scrutins.

La Ville peut également être sollicitée par les partis politiques, pour mettre à disposition des locaux et du matériel électoral dans le cadre de l'organisation d'élection primaire en vue de désigner leur candidat à une élection.

Les salles communales mises à disposition sont : salle de Vic, salle du Lac et salle de l'Ecluse.

En période de campagne officielle, elles sont mises à disposition sur le principe de la gratuité une fois par tour de scrutin et par candidat. Au-delà, il sera appliqué le tarif de location des salles aux Castanéens. Afin d'être intégrée au compte de campagne des candidats à une élection, une attestation sera délivrée avec une évaluation du coût de la location de la salle utilisée, au tarif castanéen.

En dehors des périodes de campagne officielle, les salles communales seront mises à disposition en fonction des disponibilités et sur demande écrite adressée au Maire. Si ces partis sont représentés sur le territoire castanéen, la première mise à disposition s'effectuera à titre gratuit, puis au tarif castanéen. Pour les autres il sera appliqué dès la première mise à disposition le tarif applicable aux extérieurs.

Dans le cadre de l'organisation d'élection primaire par des partis politiques en vue de désigner leur candidat à une élection, la mise à disposition de salle et de matériel électoral s'effectuera à titre gratuit.

Chaque mise à disposition de salle fera l'objet d'une convention.

La présente délibération annule et remplace la délibération n°39 en date du 27 février 2014..

Adopté à l'unanimité

Séance du 15 septembre 2016

Expression des groupes politiques

GRUPE MAJORITAIRE RÉUSSIR ENSEMBLE CASTANET

Toute les vérités ne sont pas bonnes à dire, et encore moins à écrire

Le dernier bulletin municipal livrant les données quantifiées de l'évolution de Castanet n'a pas manqué de faire réagir nos opposants.

Alors que sont distillés ici et là contre informations, ragots et rumeurs, tout un chacun a eu les éléments nécessaires à la compréhension des enjeux de gestion de notre commune.

Dans leur dernière publication, nos opposants ont qualifié cette démarche d'indigne, d'absurde et d'inacceptable... Tout ce qui

est excessif est insignifiant disait Charles Maurice.

Laissons donc nos détracteurs à leurs certitudes et éveillons les consciences de la grande majorité de nos concitoyens.

Malgré les baisses de dotation, notre commune fait face grâce à sa saine gestion.

Malgré les fausses informations véhiculées, notre commune est en capacité de maintenir son offre de services publics et d'équipements, tant aux habitants actuels qu'à venir.

Malgré l'insistance de nos opposants à vouloir faire payer aux Castanéens les infrastructures mises à disposition des habitants des autres communes, nous continuerons à rechercher avec nos voisins et l'intercommunalité une plus juste répartition des charges de centralité pesant sur Castanet.

**La majorité municipale
autour d'Arnaud Lafon**

GRUPE LA GAUCHE RASSEMBLÉE

« Pourquoi toutes ces constructions à Castanet ? » « C'est complètement fou ! »

On entend beaucoup ces deux phrases, à Castanet et dans les communes voisines.

Notre maire a beau transformer le Castanet lien en cahier de propagande municipale pour tenter de démontrer le contraire, Castanet est en train de changer brutalement d'aspect, et pire, de mode de vie.

Le rythme des constructions s'est nettement accéléré depuis 2010, contrairement aux fausses courbes produites dans ce bulletin. Contrairement à ce qui s'est passé avant 2000, les nouvelles constructions ne se font plus sur des terrains disponibles (Fontanelles ou Rabaudy) mais de plus en plus sur des maisons existantes remplacées par des bâtiments de plusieurs dizaines, voire centaines

de logements, quitte à « mettre la pression » sur les propriétaires, sous prétexte de dévalorisation probable de leur bien due à une opération mitoyenne. Le phénomène se propage (rue de Labège ou Salettes & Manset) comme un jeu de dominos.

A. Lafon ne veut pas freiner : il a demandé au Sicoval que l'objectif de logements à construire soit porté à Castanet à 250/an dans le futur PLH, alors que le Sicoval proposait 200/an. Le nombre était de 120 dans l'ancien PLH. Et il veut plus du double !

A Lafon se targue d'ailleurs d'avoir augmenté le niveau d'impôts perçus par m² (au prix d'une baisse des services, car il admet que les équipements ne suivent pas) et de « den-

sifier le centre ville ». Mais une densification non assortie de services, de transports et d'emplois supplémentaires à proximité, c'est concentrer plus de personnes qui devront se déplacer en voiture !

Il faut absolument faire comprendre à notre maire que Castanet s'asphyxie. Nous tenterons ensemble d'y parvenir dans les prochains mois.

**Le Groupe La Gauche Rassemblée
Marc Tondriaux, Sylvie Bories, Bernard Bagnéris, Marc Salvan, Bérengère Doerler, Patrick Prodhon, Héléne Rouch.
www.gaucherassembleecastanet.fr**

GRUPE TOURNONS OUI !

Gauche, droite, mais où est la différence ?

Le projet de la Ritournelle se fait car l'association n'a pas gardé d'avocat mais le maire lui, en a un, payé par le contribuable. En effet, un simple vice de forme (un document manquant) a déjoué le recours, éliminant toutes les actions intentées contre, et ce, malgré la défiguration du centre ancien et l'apport démesuré de population, que nous ne pourrions pas servir. Et le groupe de la gauche se dit satisfait que le projet se fasse, certes modifié, ce qui pourtant n'enlèvera en rien toutes les nuisances provoquées par celui-ci. Mais pourquoi se préoccuper de ce seul projet alors qu'il y en a de nombreux autres aux alentours ? Ce programme est

tout simplement devenu politique et la preuve en est, que, malgré un dénouement catastrophique, chaque groupe politique s'en réjouit ! Il y a deux ans, le préfet a écrit au maire qu'il y avait à Castanet, au 1^{er} janvier 2013, 5580 résidences principales et 1144 logements sociaux, soit 6724 logements (environ 12775 habitants), chiffre conforté par l'Insee (12641). C'était au 1^{er} janvier 2013, soit il y a 4 ans ! Je vous laisse compter combien nous sommes aujourd'hui avec les centaines de logements créés depuis, pendant ces quatre années (sans compter les milliers à venir) ! Le pire c'est que pour se dédouaner, le maire ose utiliser

les panneaux et le Castanet lien, dédiés aux associations, pour y faire sa propagande en manipulant les chiffres. Seul celui qui est en faute a besoin de se justifier... De notre côté, notre groupe se bat avec ses armes et a déposé plusieurs dossiers contre le maire au tribunal administratif.

Nous vous souhaitons malgré tout une excellente année, Permanence le samedi matin sur le parking de la mairie de 10h à 12h

**Le Groupe Tournons oui !
Patrice Tournon et Bernard Garrafouillet**



les féeries de Noël

AVANT





TÉLÉTHON 2016

Merci aux associations et participants qui ont permis de récolter cette année 12 727 € de dons au profit de l'AFM.



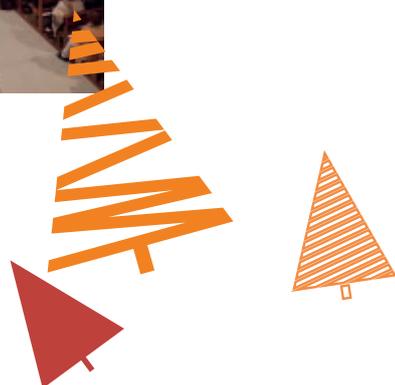
CONCERT DE NOËL

Organisé par les Amis des Orgues.



SOIRÉE THÉÂTRE

Par la troupe *Le Salmanazar* au profit d'Enfance et Partage.



NOS ASSOCIATIONS ONT DU TALENT !

Depuis 5 ans, le prix des projets associatifs de l'entreprise Coca-Cola met en lumière des associations de la commune et facilite la réalisation de leurs actions en direction de tous les Castanéens. Sport, découverte et solidarité ont été mis à l'honneur pour l'édition 2016.



En partenariat avec la Ville, l'usine Coca-Cola de Castanet-Tolosan décerne une enveloppe de 12 000 € pour les initiatives des acteurs associatifs. Les lauréats de cette année ont été dévoilés le 22 novembre dernier. Preuve du dynamisme de nos clubs, ce ne sont pas moins de 22 projets qui étaient en lice.

Les projets doivent s'inscrire dans une des quatre thématiques identifiées (environnement, sport, social et humanitaire, culture et musique) et les lauréats doivent les mettre en œuvre dans un délai de 12 mois. Réunissant des salariés de Coca-Cola et des représentants de la Municipalité, le jury commence son travail de sélection en notant individuellement les propositions ; puis les notes sont croisées et les membres du jury statuent de façon collégiale. « Nous avons des critères très précis pour départager les candidats, explique Patrick Paris, adjoint au Maire délégué à la vie associative et membre du jury. Il s'agit notamment de l'ouverture des projets au plus grand nombre, et de leur capacité à favoriser la découverte et les échanges. Ce sont ainsi tous les habitants qui bénéficient des actions associatives financées par ce prix. ».

ENTRE NATURE ET CULTURE

Quatre rendez-vous pour tester gratuitement une marche dynamique avec des bâtons de ski, à la découverte du patrimoine castanéen : c'est le projet défendu par l'association Nordic walk. Ouverts à tous à partir de 12 ans, les parcours proposés se déclineront en 3 versions et sur 4 journées. Ce sera l'occasion pour les Castanéens de s'essayer à cette activité physique qui sollicite 85% des muscles et a de nombreux effets bénéfiques sur la santé et le stress : amélioration de la respiration, de l'amplitude pulmonaire, du système cardio-vasculaire et de la circulation sanguine, prévention de l'ostéoporose, renforcement du système immunitaire... L'occasion, aussi, de découvrir l'association née l'an dernier et désignée meilleure création en 2015 par son organisme de tutelle, la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.

DU THÉÂTRE POUR LES ENFANTS MALADES

... ou comment nos aînés organiseront une rencontre avec les autres clubs du 3e âge des alentours pour soutenir l'association de parents d'enfants cancéreux d'Occitanie (APECO), qui œuvre pour l'amélioration du confort des jeunes atteints de leucémie. Réunis pour un repas à thème, les participants assisteront ensuite à une pièce de théâtre jouée par la troupe du Foyer rural de Corronsac, le tout au bénéfice d'APECO et en présence des familles des enfants touchés par cette maladie.

« FAITES DE LA DANSE ! »

Tel était l'intitulé du projet de l'association *Danser à Castanet*, qui prévoit, en plein air et au cœur de la Ville, de faire virevolter les habitants en musique. Lors de cet après-midi découverte, vous pourrez assister aux démonstrations de professionnels ou compétiteurs de haut niveau, de pratiquants de l'association et de structures partenaires. Vous pourrez également entrer sur la piste : des moments d'initiation et de danse libre seront proposés afin que chacun puisse s'exprimer.

Née il y a 10 ans, l'association a gardé toute son énergie et réunit de nombreux amateurs de tango, valse et autres fox-trot...

UN CŒUR POUR SOULAGER LE CORPS

Les femmes opérées d'un cancer du sein souffrent de douleurs induites par la chirurgie axillaire : après l'intervention chirurgicale, un œdème des vaisseaux lymphatiques peut en effet se former, provoquant des douleurs dans le bras. Pour les soulager, l'association Patchwork à Castanet s'investit dans la création de coussins en forme de cœur, qui seront ensuite remis aux patientes de la clinique Médipole à Toulouse.

La réalisation de ces coussins s'appuie sur des contraintes très spécifiques, en termes de dimensions, de forme, de texture, d'ouate de remplissage ; le modèle a été imaginé par un chirurgien américain et permet aux patientes d'atténuer leurs maux et de diminuer la pression du bras sur les cicatrices. Ces coussins peuvent également être utilisés en voiture pour réduire la pression de la ceinture de sécurité et atténuer les chocs dus à des mouvements brusques.

Le prix permettra à l'association de financer l'achat d'une machine à coudre permettant la réalisation de ce type d'ouvrage, ainsi que le matériel nécessaire.



Utile pour soulager les corps, l'initiative de l'association Patchwork symbolise aussi la solidarité et la communauté de cœur avec les malades – au cours de sa vie, une femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein. C'est le type de cancer le plus fréquent dans la population féminine.



« Nous avons des critères très précis pour départager les candidats. Il s'agit notamment de l'ouverture des projets au plus grand nombre, et de leur capacité à favoriser la découverte et les échanges. Ce sont ainsi tous les habitants qui bénéficient des actions associatives financées par ce prix. »



Le chiffre

Des spectacles sont proposés gratuitement aux quelque **1100** écoliers de la Ville.

La culture à hauteur d'enfant

Chaque année, la Ville programme des spectacles spécialement destinés aux enfants et aux écoliers. Adaptés à leurs âges, ils leur permettent de se construire et de grandir. Ce sont aussi autant d'occasions pour sortir en famille et partager ses émotions.

« Amener les enfants à la culture constitue un axe fort de notre politique, explique Marie-Laure Chauvin-Sicot, adjointe au Maire déléguée à la culture. C'est pourquoi la programmation culturelle inclut des créations adaptées aux jeunes, avec une tarification très accessible. Des spectacles sont en outre proposés gratuitement aux quelque 1100 écoliers de la Ville. »

Dompter les bulles et le numérique

La première partie de la saison culturelle a pris appui sur les éléments naturels pour stimuler l'imaginaire des jeunes : sur scène, avec « des rêves dans le sable » joués en octobre dernier, des sculptures fugaces ont fait naître des

contes ; en novembre, les créations en argile de « Mottes » ont suscité la réflexion sur notre rapport à la terre... En janvier, place à « La Dompteuse de bulles », qui embarquera le public à partir de 6 ans dans sa rêverie pleine de surprises. Mêlant performance et art numérique, ce spectacle original crée le grandiose avec de banals éléments du quotidien – de l'eau et du savon ! De quoi tenir petits et grands en haleine...

Boby Lapointe et les écoliers

Pour augmenter la diversité de l'offre faite aux jeunes, des spectacles différents de ceux proposés dans la programmation grand public sont réservés aux écoliers de la Ville.



« Des rêves dans le sable »
Compagnie Sable d'Avril

En octobre, les petits des maternelles ont ainsi assisté à « *L'extensible voyage d'Evea* », mettant en scène deux personnages dans un monde extensible qui se forme et se déforme. En janvier, les plus grands iront à la salle Jacques Brel écouter du Bobby Lapointe et s'initier à l'art subtil du jeu de mots...

Les expositions à la salle Dauriac sont également l'occasion pour les classes de découvrir des styles artistiques différents. Des ateliers de médiation, en présence des artistes, sont également organisés à la demande des enseignants.

Faire grandir les enfants

Le spectacle vivant stimule la curiosité et éveille la sensibilité des plus jeunes. Il a en outre bien d'autres vertus en termes d'apprentissage, que soulignait une circulaire officielle de l'Education nationale : « *Le théâtre, art vivant et collectif, favorise la capacité de concentration et de mémoire, la maîtrise orale et écrite de la langue, l'écoute de l'autre, les compétences sociales et civiques, la culture humaniste. La pratique du théâtre et la fréquentation des oeuvres participent à la construction de la personnalité, développent la sensibilité artistique et l'imaginaire. Elles enrichissent la connaissance de l'homme et du monde.* »

Cultiver l'émotion et l'imaginaire

Dans les premières années de la vie, les enfants sont en plein apprentissage de leurs émotions. Les spectacles qui leur sont consacrés font souvent appel au ressenti, à la poésie, et le jeune public peut y trouver de nouvelles sensations. La vision artistique ouvre une fenêtre différente sur le monde, une façon détournée et sensible de parler du familier ou de l'étrange. En initiant les petits à cette approche décalée, on leur permet aussi de mieux appréhender leur quotidien, de le mettre à distance ou de se l'approprier en passant par la voie des sensations.

Un partage en famille

Les spectacles sont enfin des moments privilégiés pour partager une expérience avec son enfant, le voir s'émerveiller, répondre à ses questions, détecter ce qui le passionne... C'est un appui ludique, une autre façon de l'accompagner dans l'apprentissage et l'éducation. Plus tard, lorsqu'il a grandi et est devenu ado, une sortie au spectacle continue d'être un moyen de maintenir le dialogue...



Visite d'une exposition par une classe



RETROUVEZ TOUTES LES DATES ET LE DÉTAIL DES SPECTACLES PROPOSÉS DANS LA PLAQUETTE ESCALES CULTURELLES DISPONIBLE EN LIGNE WWW.CASTANET-TOLOSAN.FR OU EN MAIRIE

BB - danse et musique pour les 6/18 mois



Les Aventures de Jules le Zerte par la compagnie des Francs Glaçons



Castanet Sport Pétanque



Billard Club de Castanet-Tolosan

De l'Aude à l'Irlande, une moisson de médailles

Les clubs sportifs de la Ville se distinguent régulièrement par leurs performances. Récemment, deux associations se sont faites particulièrement remarquer au plan national et international.

A première vue, il n'y a aucun rapport entre la boule du jeu provençal et celle qui roule sur les tapis verts des billards... Pourtant, ces deux disciplines ont un point en commun : à Castanet, elles révèlent des champions. « Ce sont des clubs de passionnés, dont les résultats démontrent le dynamisme de leurs structures, souligne Patrick Paris, adjoint au Maire délégué à la vie associative. Par leurs performances, ils contribuent au rayonnement de la Ville au-delà de notre territoire ».

Vice-champions de France

Du suspense, de la persévérance, et au bout des efforts, une deuxième marche sur le podium : le club *Castanet sport pétanque* s'est qualifié pour le prochain championnat national, sans passer par les phases qualificatives.

La partie aura duré 3h30, relancée par de nombreux rebondissements qui auront tenu le public en haleine : le duo Philippe Michel et Frédéric Abruzzo a brillé à Quillan, dans l'Aude, sur le terrain du jeu provençal. Habités des victoires, les deux équipiers jouent ensemble depuis plusieurs années et ont concouru dans diverses compétitions régionales : à leurs 7 titres de champions acquis en pétanque, ils ajoutent désormais celui de vice-champions nationaux de jeu provençal. Une réception en mairie a été organisée en leur honneur en octobre dernier.



Créé il y a plus de 55 ans, le *Castanet sport pétanque* a encore une fois fait preuve de sa vigueur et de son efficacité...

Ils gagnent en Irlande

C'est à Killarney, dans le sud-est de l'île d'Émeraude, que le dernier championnat mondial de billard anglais (blackball) était organisé en octobre dernier. C'est donc en Irlande que, pendant 4 jours de rencontres autour du tapis vert, le *Billard club de Castanet-Tolosan* est allé chercher les médailles : les jeunes de la catégorie U18 se sont ainsi offerts le luxe de battre l'équipe anglaise et de finir premiers. De son côté, Patrick Lemarié arrivait en 1/8^e en tournoi individuel ; l'équipe qu'il formait avec Thierry Mermoz, Joseph Da Silva, Yvan Morales et Patrick Bouchon, décrochait également le titre de vice-championne du monde dans la discipline du speedpool, version chronométrée du billard où il s'agit d'envoyer les boules dans les poches le plus rapidement possible tout en respectant certaines règles. Le match de l'équipe de catégorie Masters a quant à lui été retransmis en direct sur une chaîne du Royaume-Uni diffusée sur internet...

De leur escapade irlandaise, les joueurs du *billard club de Castanet* sont rentrés avec 14 médailles : 5 en or, 6 en argent et 3 en bronze.

« Ce sont des clubs de passionnés dont les résultats démontrent le dynamisme de leurs structures. »



DIM. 19 MARS



**PRINTEMPS
DES PLANTES**
Castanet-Tolosan
PARC DE LA MAIRIE



La Dompteuse de bulles

UN SPECTACLE DE BULLES ET D'ART NUMERIQUE



Dim 15 janv.
16h

Salle J. BREEL



UNE PRODUCTION
DE LA CIE
L'INVERS DU MONDE

www.castanet-tolosan.fr / 05 62 71 70 44

